

PAR COURRIEL :

Montréal, le 20 mai 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour le 2715, rue Fleury Est,
(Ahuntsic-Cartierville), Montréal

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 mai dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Fiche de gestion des terrains contaminés #3037; 2 pages
2. Télécopie de SGS Canada inc. datée du 23 novembre 1995; 3 pages
3. Lettre de Progere Construction inc. datée du 24 novembre 1995; 1 page
4. Lettre de Progere Construction inc. datée du 8 janvier 1996; 2 pages
5. Lettre de notre Ministère datée du 10 janvier 1996; 1 page
6. Rapport d'inspection daté du 7 juillet 2009; 2 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)

MONTRÉAL

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3037

NO LIEU : 90404070

ANCIEN NO GTC : 06458

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Pétroles Esso Canada 2715, rue Fleury

NOM DE LA FICHE GTC : Sonic

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

2715, rue Fleury Est
Montréal (Québec)

MUNICIPALITÉ

Montréal

MRC

Ville de Montréal

CODE POSTAL

H2B 1L9

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

1744262

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,577934891

LONGITUDE : -73,645831064

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Inconnu

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		3	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 3

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTRÉAL

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3037

NO LIEU : 90404070

ANCIEN NO GTC : 06458

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1995

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE : 1995

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1995
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1995
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Valiquette, Yves

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

<u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u>	<u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u>	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2000-08-11

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2015-05-20



11,000 A Sherbrooke Est. Unité 33
Montréal Est, Québec
Canada H1B 5W1
Téléphone (514) 645-8754
Fax (514) 640-3099
Télex 05-829880

From/De: art 53-54
Directeur-lab. environnement

To/A: M. art 53-54

Date: 23 nov., 1995

Copies:

Subj./Suj.: Sonic, 2715 Fleury Est

FAX TRANSMITTANCE/TRANSMISSION DE FAX

Total de Page 2

★★ LABORATOIRE SGS MONTRÉAL - CERTIFIÉ ISO 9002 ★★

Membre du Groupe SGS (Société Générale de Surveillance)

Toutes nos inspections sont effectuées de bonne foi au meilleur de nos connaissances et notre responsabilité se limite à l'exercice de nos fonctions avec tous les soins requis.
All inspections are carried out to the best of our knowledge and ability and our responsibility is limited to the exercise of reasonable care.



11,000 A Sherbrooke Est, Unité 33
Montréal Est, Québec
Canada H1B 5W1
Téléphone (514) 645-8754
Fax (514) 640-3039
Téléx 05-820680

PROGERE CONSTRUCTION INC.

6215, rue Corbeil,
Trois-Rivières Ouest, Québec,
G8Z 4P8

Au soin de: art 53-54

CERTIFICAT D'ANALYSE

Produit: Sols

Provenance: Sonic 2715 Fleury est

Date de réception: 22 novembre 1995

Soumis par: art 53-54

Numéro de laboratoire SGS: 1303-687

RÉSULTATS

IDENTIFICATION

**HUILES ET GRAISSES MINÉRALES, mg/kg sec
S.M. 5520 (infra-rouge)**

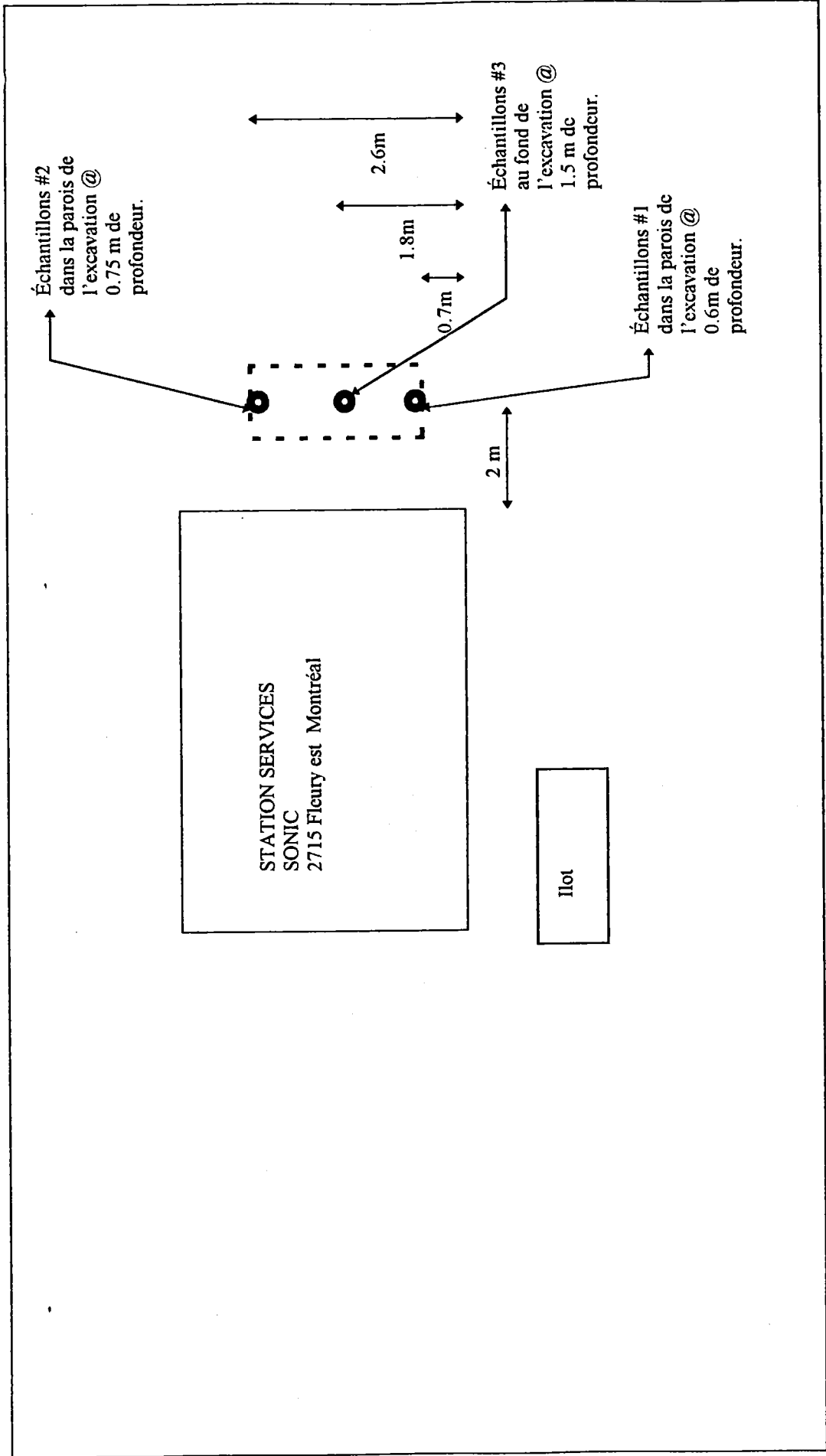
1	103 (critère A)
2	263 (plage A-B)
3	1266 (plage B-C)

Je, soussigné déclare par la présente que les résultats d'essais inscrits sur cette formule sont authentiques et représentent les conditions de l'échantillon soumis.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Lise Rémy".

Lise Rémy
chimiste

Date: 23 novembre 1995



Échantillons #2
dans la parois de
l'excavation @
0.75 m de
profondeur.

Échantillons #3
au fond de
l'excavation @
1.5 m de
profondeur.

Échantillons #1
dans la parois de
l'excavation @
0.6 m de
profondeur.

STATION SERVICES
SONIC
2715 Fleury est Montréal

Ilot



Trois-Rivières-Ouest, le 24 novembre 1995

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE:
27 NOV 1995
DIRECTION RÉGIONALE
MONTRÉAL / LANAUDIÈRE

Ministère de l'environnement du Québec
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec)
H1T 3X9

ATTN: M. Brisebois

OBJET: Sonic, 2715, rue Fleury - Montréal
Enlèvement d'un réservoir de 1000 gallons d'huile usée

Monsieur,

La présente est pour vous faire part que le site ci-haut mentionné est contaminé sous le critère C+ donc il n'y aura pas de décontamination du site.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

art 53-54



Trois-Rivières-Ouest, le 8 janvier 1996

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

REÇU LE:

11 JAN 1996

DIRECTION RÉGIONALE
MONTRÉAL / LANALDÈVE

Ministère de l'environnement et
de la faune
Direction régionale
5199, Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec)
H1T 3X9

ATTN: M. Yves Valiquette

OBJET: Sonic 2715, rue Fleury Est Montréal - Travaux de
remplacement de quatre réservoirs à essences de 5000
gallons et un réservoir de 1000 gallons d'huile usée

Monsieur,

La présente est pour vous informer au sujet des travaux qui ont débuté vers le 20 novembre 1995. Les travaux ont été réalisés sous l'entière surveillance de M. Luc Côté du Ministère des ressources naturelles, direction des produits pétroliers.

Lors des travaux d'excavation des quatre réservoirs de 5000 gallons, nous n'avons constaté aucun type de contamination, rien qui laisse croire que le sol est contaminé, donc, aucun échantillon ne fut prélevé pour cette partie des travaux.

Par contre, lors des travaux d'excavation du réservoir de 1000 gallons d'huile usée, nous avons constaté la présence de trou sur le réservoir et, sous les recommandations de M. Luc Côté, nous avons procédé à l'échantillonnage et à l'analyse des sols. Tout le matériel contaminé fut resté en place au fond de l'excavation. Pour éviter toute contamination supplémentaire, nous avons recouvert le fond de l'excavation avec une membrane (polythène) et remblayé avec du nouveau matériel.

Lors de la réception des résultats, une copie fut transmise à votre ministère pour vous en informer.

...2

2.

Le 8 janvier 1996

M. Yves Valiquette

Nous considérons que ceci résume bien le déroulement des travaux sur la contamination.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

art 53-54



Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Environnement
et de la Faune**

Direction régionale de Montréal

Le 10 janvier 1996



Monsieur art 53-54
Station-service Esso
4060, Côte de Liesse
Montréal (Québec) H4N 2P7

N/Réf. : 7610-06-01-0369300

Objet : Votre terrain situé au 2715, rue Fleury Est à Montréal
Enlèvement de réservoirs souterrains

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport de suivi de l'enlèvement des réservoirs souterrains au lieu mentionné en rubrique et préparé par la firme Progère Construction inc.

Selon les résultats d'analyse, la contamination du sol est inférieure au critère «C» de la Politique de réhabilitation des terrains contaminés. Notre inventaire des dossiers traités dans le cadre de cette politique sera donc modifié en conséquence.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune pourra toujours effectuer a posteriori les vérifications qu'il jugera utiles et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires pour assurer la restauration du terrain.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

YV/md

Yves Valiquette, biologiste
Service industriel

c.c. M. art 53-54
Progère Construction inc.



RAPPORT DE VÉRIFICATION

**Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/
 Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile**

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : <u>23 Juin 2009</u>	Heure d'arrivée : <u>15h 35</u>	Heure de départ : <u>15h45</u>
	Réalisée par : <u>David Jgh</u>	Accompagné de : _____	
	SAGO		
Demande : <u>200169492</u>	Intervenant : <u>Y207 8116</u>	Lieu d'intervention : <u>X2111755</u>	
Type d'intervention :	Intervention : <u>300 514 236</u>	#DOC: <u>400608965</u>	
	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic)		
	<input type="checkbox"/> Deuxième inspection		
	<input type="checkbox"/> Troisième inspection		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : <u>Centre de l'auto Gilles inc.</u>
	Autre nom (si applicable) : _____
	Adresse civique : <u>2715, Fleury</u>
	Municipalité : <u>Montréal</u>
	Téléphone : <u>514-389-0476</u>
	Télécopieur : _____
	Courriel : _____
	Site internet : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-06-01-07025-01</u>
	Code postal : <u>H2B 1G9</u>
Cellulaire : _____	
Matricule Cidreq : <u>149713720</u>	
GPS (19T) : NAD _____	
Longitude (x) : <u>-73,6458600</u>	
Latitude (y) : <u>45,5779 570</u>	
Heures d'ouverture : <u>L à V 8h à 10h.</u>	

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	art 53-54		<u>Proprio</u>	<u>514-389-0476</u>

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	--

**CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/
ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE**

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X			
	Pour le CFC-12 : SAE J-2209		X		Marque : Modèle : No de série :
	Pour le CFC-12 : SAE J-1990		X		Marque : Modèle : No de série :
	Pour le HFC-134a : SAE J-2210	X			Marque : art 23-24 Modèle : No de série :
	Autres normes :		X		
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740		X		
	Analyseur de réfrigérant :		X		Marque : dit que les vannes qu'il Modèle : vannes sont celles des clients qu'il connaît → R134a.
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			<input checked="" type="checkbox"/> Test à l'azote <input type="checkbox"/> Test colorant <input checked="" type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	X			<input checked="" type="checkbox"/> Registre bien rempli ? Renseignements manquants :
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.	X			Nombre de techniciens qui ont passé le cours : 1 Nombre total de techniciens : 3 Nom : art 53-54 No de dossier Nom : No de dossier :

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input checked="" type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement. Le mécanicien n'avait pas la carte sur lui. Il dit que il n'a pas encore fait de A/C.
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.
SIGNATURES	Vérificateur : <u>David Yeh</u> , étudiant <small>Letres moulées</small> <div style="float: right; text-align: right;"> Date : <u>2009/06/26</u> <small>Année / mois / jour</small> </div> Superviseur : <u>Serge Dubois</u> <small>Letres moulées</small> <div style="float: right; text-align: right;"> Date : <u>2009/07/07</u> <small>Année / mois / jour</small> </div> Commentaires du superviseur :